



Communiqué

Pour diffusion immédiate

2^e déjeuner des intrapreneurs

La contribution significative de trois intrapreneurs de la Commission scolaire de l'Énergie est soulignée!

Shawinigan, le 13 novembre 2012 – Trois membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont été honorés par la Communauté entrepreneuriale de Shawinigan au déjeuner des intrapreneurs le 13 novembre dernier. Présidée par le maire de Shawinigan, M. Michel Angers, l'activité avait pour objectif de souligner la contribution particulièrement significative d'employés œuvrant au sein d'entreprises shawiniganaises. Concept relativement nouveau, l'intrapreneuriat réfère aux personnes qui ont des qualités entrepreneuriales telles le sens des responsabilités, la créativité, l'autonomie et le leadership. Les intrapreneurs prennent des risques, proposent des solutions novatrices et participent activement au développement de leur organisation. Derrière les entrepreneurs, il y a des intrapreneurs!

Des certificats honorifiques ont ainsi été remis à :

- ✓ **madame Caroline Fortin**, agente de développement à la Commission scolaire. Faisant preuve d'un sens de l'initiative peu commun pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises, madame Fortin s'investit inconditionnellement auprès de jeunes adultes afin qu'ils puissent trouver un sens à leur vie.
- ✓ **madame Rose-Marie Gagnon**, enseignante au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice. Au-delà de sa tâche d'enseignante en français, madame Gagnon a su utiliser diverses formules pédagogiques pour publier le magazine *Réflexions* et ainsi mettre en valeur les apprentissages réalisés par les élèves.
- ✓ **monsieur Patrick Richard**, technicien en sport, pour son travail à titre de directeur adjoint à la programmation sportive au sein du Comité organisateur des Jeux du Québec. Par son attitude positive et ses talents de motivateur, monsieur Richard a su mobiliser les répondants disciplinaires des 18 sports afin de les soutenir pour le recrutement de 800 bénévoles sportifs tout en contribuant à la préparation des plateaux de compétition.

Dans toutes les organisations, qu'elles soient caritatives, à but non lucratif, communautaires, coopératives, gouvernementales ou entreprises privées, l'intrapreneur possède ce profil d'employé qui épouse la mission de l'entreprise. Sa contribution particulièrement significative assure le succès, l'innovation et la croissance. Même si les intrapreneurs ne sont pas à l'origine de la création de leur

organisation ou de leur entreprise, ils apportent des solutions aux défis de croissance, aux dysfonctionnements et aux divers problèmes que rencontre leur organisation.

Le conseil des commissaires et la direction de la Commission scolaire de l'Énergie tiennent à féliciter mesdames Fortin et Gagnon, ainsi que monsieur Richard, et saluent leur goût d'entreprendre!

- 30 -

Source :

Renée Jobin
Conseillère en communication
Tél. : 819 539-6971, poste 2340
rjobin@csenergie.qc.ca

Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi